



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Mines

Question au Gouvernement n° 2002

### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Yves Le Deaut.

M. Jean-Yves Le Deaut. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications.

La commune d'Auboué, en Meurthe-et-Moselle, vient d'être, pour la seconde fois en cinq semaines, durement touchée par un affaissement minier. Les maisons de plus de cent quarante familles sont d'ores et déjà considérées comme non habitables.

Il est très difficile de devoir quitter en quelques minutes la maison dans laquelle on a toujours vécu. Un vaste élan de solidarité s'est créé.

Aujourd'hui, plus de soixante communes de Lorraine sont menacées car le sous-sol, après l'exploitation des mines, est devenu un véritable gryère. Les affaissements sont une des conséquences dramatiques de l'abandon des mines.

Aux problèmes d'emplois et de reconversions ont succédé des problèmes d'environnement, qui ne sont toujours pas réglés - eaux d'exhaure et autres problèmes d'hydraulique, affaissements de terrain. Nous sommes inquiets, car, qu'il s'agisse d'eau ou de pollution, la société Usinor-Sacilor, qui était propriétaire des mines, n'a toujours rien fait pour régler les litiges. Quel sera l'effort financier concret de l'État en direction des familles et des collectivités ? Comment et dans quels délais seront-elles dédommées ?

Le ministre est-il favorable à la création d'un observatoire régional d'évaluation des risques et à la transparence de l'information ?

Est-il prêt à prendre l'engagement de réunir au ministère de l'industrie une table ronde associant toutes les parties prenantes afin de traiter des problèmes posés par l'abandon des mines ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, M. Borotra participe actuellement à la grande commission franco-russe. Je vous répondrai à sa place et en son nom.

À votre question, qui touche une affaire concernant l'ensemble du Gouvernement, j'apporterai plusieurs éléments de réponse.

Premier élément: le sous-prefet, conformément aux instructions que le ministre de l'industrie et moi-même lui avons données, accomplit un travail exemplaire, reconnu de tous, afin que l'hébergement des personnes concernées soit assuré dans les meilleures conditions.

M. Christian Bataille. Vous ne répondez pas à la question !

M. le président. Je vous en prie !

M. le ministre de l'intérieur. Le sujet est suffisamment grave pour éviter de crier !

Deuxième élément de réponse: la société Lormines a déjà prévu une indemnisation d'urgence pour les dizaines de familles éprouvées par le drame.

Troisième élément de réponse: le ministre de l'industrie est prêt à recevoir très prochainement les élus concernés, dont vous-même, et les responsables pour examiner les moyens d'éviter d'autres drames et la manière de les réparer le plus rapidement possible.

Dans les jours à venir, vous pourrez être recus par M. Borotra, au ministère de l'industrie. (Applaudissements)

sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

## Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Jean-Yves Le Déaut.

M. Jean-Yves Le Déaut. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications.

La commune d'Auboué, en Meurthe-et-Moselle, vient d'être, pour la seconde fois en cinq semaines, durement touchée par un affaissement minier. Les maisons de plus de cent quarante familles sont d'ores et déjà considérées comme non habitables.

Il est très difficile de devoir quitter en quelques minutes la maison dans laquelle on a toujours vécu. Un vaste élan de solidarité s'est créé.

Aujourd'hui, plus de soixante communes de Lorraine sont menacées car le sous-sol, après l'exploitation des mines, est devenu un véritable gryuère. Les affaissements sont une des conséquences dramatiques de l'abandon des mines.

Aux problèmes d'emplois et de reconversions ont succédé des problèmes d'environnement, qui ne sont toujours pas réglés - eaux d'exhaure et autres problèmes d'hydraulique, affaissements de terrain. Nous sommes inquiets, car, qu'il s'agisse d'eau ou de pollution, la société Usinor-Sacilor, qui était propriétaire des mines, n'a toujours rien fait pour régler les litiges. Quel sera l'effort financier concret de l'État en direction des familles et des collectivités ? Comment et dans quels délais seront-elles dédommagées ?

Le ministre est-il favorable à la création d'un observatoire régional d'évaluation des risques et à la transparence de l'information ?

Est-il prêt à prendre l'engagement de réunir au ministère de l'industrie une table ronde associant toutes les parties prenantes afin de traiter des problèmes posés par l'abandon des mines ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, M. Borotra participe actuellement à la grande commission franco-russe. Je vous répondrai à sa place et en son nom.

À votre question, qui touche une affaire concernant l'ensemble du Gouvernement, j'apporterai plusieurs éléments de réponse.

Premier élément: le sous-prefet, conformément aux instructions que le ministre de l'industrie et moi-même lui avons données, accomplit un travail exemplaire, reconnu de tous, afin que l'hébergement des personnes concernées soit assuré dans les meilleures conditions.

M. Christian Bataille. Vous ne répondez pas à la question !

M. le président. Je vous en prie !

M. le ministre de l'intérieur. Le sujet est suffisamment grave pour éviter de crier !

Deuxième élément de réponse: la société Lormines a déjà prévu une indemnisation d'urgence pour les dizaines de familles éprouvées par le drame.

Troisième élément de réponse: le ministre de l'industrie est prêt à recevoir très prochainement les élus concernés, dont vous-même, et les responsables pour examiner les moyens d'éviter d'autres drames et la manière de les réparer le plus rapidement possible.

Dans les jours à venir, vous pourrez être reçus par M. Borotra, au ministère de l'industrie. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Le Déaut Jean-Yves](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2002

**Rubrique :** Mines et carrières

**Ministère interrogé** : intérieur

**Ministère attributaire** : intérieur

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 27 novembre 1996, page 7545

**Réponse publiée le** : 27 novembre 1996, page 7545

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 novembre 1996